	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 1/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>R404A</b>		<b>MTGxxx</b>

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	R404A
Description chimique	Mélange réfrigérant HFC (1.1.1-Trifluoroéthane, Pentafluoroéthane, 1,1,1,2-Tétrafluoroéthane)
N° CAS	-
N° CE	-
N° Index	-
N° d'enregistrement	-
Formule chimique	CF <sub>3</sub> CH <sub>3</sub> , C <sub>2</sub> HF <sub>5</sub> , CH <sub>2</sub> FCF <sub>3</sub>

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations pertinentes identifiées</b>	Industriel et professionnel Gaz de test ou d'étalonnage Utiliser dans la fabrication de composants électroniques ou photovoltaïques Utilisé comme réfrigérant Utilisation en laboratoire Contacter le fournisseur pour plus d'information sur l'utilisation
<b>Utilisations déconseillées</b>	Usage réservé aux utilisateurs industriels ou professionnels

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Société</b>	MULTIGAS Route de l'Industrie 102 CH-1564 Domdidier
<b>Téléphone</b>	+41 (0) 26 676 94 94
<b>Adresse e-mail</b>	<a href="mailto:info@multigas.ch">info@multigas.ch</a>

### 1.4. Numéros d'appel d'urgence

145 (Centre de toxicologie Zurich) ou +41 (0) 44 251 51 51  
+41 (0) 26 676 94 94 (Multigas)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers


### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Gaz sous pression, Gaz liquéfié

H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 2/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>R404A</b>		<b>MTGxxx</b>

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger



GHS04

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H280

Contient un gaz sous pression, peut exploser sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence

P410+P403

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

## 2.3. Autres dangers

Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs (voir ch. 10)  
Suffocation par réduction de la teneur en oxygène. (vapeurs plus lourdes que l'air)


## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	Concentration	Classification
1,1,1-Trifluoroéthane (R 143A)	(N° CAS) 420-46-2 (N° CE) 206-996-5 (N° index) --- (N° d'enregistrement) 01-2119492869-13	50-54 %	Flam. Gas 1 H220 Press. Gas (Liq.) H280
Pentafluoroéthane (R 125)	(N° CAS) 354-33-6 (N° CE) 206-557-8 (N° index) --- (N° d'enregistrement) 01-2119485636-25	42-46 %	Press. Gas (Liq.), H280
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (R 134A)	(N° CAS) 811-97-2 (N° CE) 212-377-0 (N° index) --- (N° d'enregistrement) 01-2119459374-33	2-6 %	Press. Gas (Liq.), H280

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 3/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>R404A</b>		<b>MTGxxx</b>

### 3.2. Mélanges

Non déterminé

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant
<b>En cas d'inhalation</b>	En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin
<b>En cas de contact avec la peau</b>	Pas d'effet néfaste attendu
<b>En cas de contact avec les yeux</b>	Lavage immédiat, abondant et prolongé à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin
<b>En cas d'ingestion</b>	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ne pas donner d'adrénaline ou de médicaments similaires

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction


<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Ce produit n'est pas inflammable Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Mousse
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser de un jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Risques spécifiques</b>	En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition dangereux peuvent se former L'exposition au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients
<b>Produits de combustion dangereux</b>	En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes: fluorure de carbonyle, monoxyde de carbone, fluorure d'hydrogène

### 5.3. Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis au moyen d'eau pulvérisée

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 4/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>R404A</b>		<b>MTGxxx</b>

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz  
Assurer une ventilation adéquate  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs  
Équipement de protection individuel, voir section 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

-

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Assurer une ventilation efficace

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir aussi les sections 8 et 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**


Pour les précautions, voir section 2.2

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré  
Matériel d'emballage recommandé : acier ordinaire, acier inoxydable.  
A éviter : alliage contenant plus de 2% de magnésium, matières plastiques  
Contenu sous pression  
Durée de stockage : ≤ 10 ans  
Température de stockage recommandée : < 52 °C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

-

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 5/11
		Edition révisée n° : 10.2 Date de révision : 03/2024
<b>R404A</b>		<b>MTGxxx</b>

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composant	N° CAS	Valeur type d'exposition	Paramètre de contrôle	Source
1,1,1-Trifluoroéthane	420-46-2	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
			-	
		VLE	-	
			-	
Pentafluoroéthane	354-33-6	VME	-	Pas de valeur limite d'exposition professionnelle
			-	
		VLE	-	
			-	
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane	811-97-2	VME	1000 ppm	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			4 200 mg/m <sup>3</sup>	
		VLE	-	SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
			-	

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Maintenir une ventilation d'extraction appropriée localement et de l'ensemble

Des détecteurs de gaz doivent être utilisés lorsque des gaz / vapeurs inflammables / toxiques sont susceptibles d'être relâchés

**8.2.2. Équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Porter des lunettes de sécurité équipées de protections latérales Norme EN 166

**Protection de la peau**

Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz Norme EN 388

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive

**Contact total**

Matériel: Caoutchouc fluoré

Épaisseur minimum: 0,7 mm

Temps de pénétration: 480 min

**Contact par éclaboussures**

Matériel: Caoutchouc fluoré

**R404A**
**MTGxxx**

Epaisseur minimum: 0,7 mm  
Temps de pénétration: 480 min

Disposer d'un vêtement de protection approprié, résistant aux produits chimiques, prêt à être utilisé en cas d'urgence

**Protection respiratoire**


Appareil de respiration autonome (SCBA) ou masque avec arrivée d'air à pression positive doivent être utilisés dans les atmosphères sous oxygénées. Norme EN 137 - Appareil autonome à air comprimé en circuit ouvert avec un masque complet du visage

**8.2.3. Contrôles d'exposition ambiante**

-

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
**Aspect**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• État physique à 20°C / 101.3kPa</li> <li>• Couleur</li> </ul>	<p>Gaz</p> <p>Incolore</p>
<b>Odeur</b>	Légèrement éthérée
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion / Point de congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	-46.2°C
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non inflammable
<b>Limites d'explosivité</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur [20°C]</b>	12.5 bar
<b>Pression de vapeur [50°C]</b>	23.1 bar
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative, liquide (eau=1)</b>	1.042
<b>Densité relative, gaz (air=1)</b>	3.2
<b>Hydrosolubilité</b>	Très légèrement soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 7/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>R404A</b>		<b>MTGxxx</b>

## 9.2. Autres informations

Masse molaire	97.6 g/mol
Température critique [°C]	72°C
Pression critique	37.4 bar
Densité de vapeur relative	Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier dans les points bas et les sous-sols

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### 10.1. Réactivité

Pas de danger de réactivité autres que les effets décrits dans les sections ci-dessous

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Produit qui peut réagir avec les agents oxydants forts

### 10.4. Conditions à éviter

Mélangée à de fortes concentrations d'air sous pression et/ou à température élevées, cette substance peut être combustible en présence d'une source d'inflammation

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Eviter le contact avec les flammes et les surfaces métalliques portées au rouge

### 10.5. Matières incompatibles

Métaux alcalins et alcalino-terreux, oxydants forts, métaux finement divisés  
Pour plus d'informations sur la compatibilité, se référer à la norme ISO 11114

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Non classé sur la base des informations disponibles
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Donnée non disponible

**R404A****MTGxxx**

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Donnée non disponible
<b>Mutagénicité des cellules</b>	Donnée non disponible
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Donnée non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Donnée non disponible
<b>Danger par inhalation</b>	Donnée non disponible

### **11.2 Information sur les autres dangers**

La substance/le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

**Evaluation** Peu nocif pour les poissons

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Non facilement biodégradable

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pratiquement non bioaccumulable

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Donnée non disponible. L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée

### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance / le mélange n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne



**R404A**
**MTGxxx**
**12.7. Autres effets néfastes**

<b>Effet sur la couche d'ozone</b>	Peut contribuer à l'effet de serre lorsqu'il est déchargé en grande quantité Pour les quantités, voir l'étiquette de la bouteille
Potentiel de réduction de la couche d'ozone	0
<b>Effet sur le réchauffement global</b>	
Potentiel de réchauffement global	3922

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Produit</b>	Ne doit pas être rejeté dans l'atmosphère Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration
<b>Emballages contaminés</b>	Renvoyer au fournisseur le produit non consommé dans son récipient d'origine Contacter le fournisseur si des instructions sont nécessaires
<b>Code OMoD</b>	14 06 01 Déchets de solvants, d'agents réfrigérants et de gaz propulseurs d'aérosols ou de mousses organiques : Chlorofluorocarbures, HCFC, HFC

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**14.1. Numéro ONU**

Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
3337	3337	3337

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**


Transport par route/rail ADR / RID	Transport par mer IMDG	Transport par air IATA
GAZ RÉFRIGÉRANT R 404A	REFRIGERANT GAS R 404A	REFRIGERANT GAS R 404A

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Etiquetage


 ADR/RID  
IMDG  
IATA

2.2 Gaz non inflammables, non toxiques

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 10/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>R404A</b>		<b>MTGxxx</b>

#### **14.4. Groupe d'emballage**

ADR/RID	Non déterminé
IMDG	
IATA	

#### **14.5. Dangers pour l'environnement**

ADR/RID	Non
IMDG	Non
ICAO-TI / IATA-DGR	Non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Donnée non disponible

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**


Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Un CSA n'a pas encore été effectué

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Indications de changement</b>	Fiche de données de sécurité revue selon le règlement de la commission (EU) 2015/830
<b>Abréviations et acronymes</b>	<p>ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route</p> <p>CAS : Identifiant numérique attribué par le Chemical Abstract Service (USA)</p> <p>CLP : Classification Labelling Packaging - Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage.</p> <p>CSA : Chemical Safety Assessment - Évaluation de la sécurité chimique</p> <p>EIGA : European Industrial Gases Association</p> <p>EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées</p> <p>EPI : Equipements de protection individuelle</p>

	<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	Page : 11/11
		Edition révisée n° : 10.2
		Date de révision : 03/2024
<b>R404A</b>		<b>MTGxxx</b>

EN :	European Norm -Norme Européenne
ETA :	Estimation de la Toxicité Aiguë
IATA :	International Air Transport Association - Association internationale du transport aérien
IMDG Code :	International Maritime Dangerous Goods Code - Code pour le transport maritime international des marchandises dangereuses
LC50 :	Lethal Concentration - Concentration létale pour 50% de la population testée
PBT :	Persistent, Bioaccumulable et Toxique.
REACH :	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals - Règlement (CE) no 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.
RID :	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
RMM :	Risk Management Measures - Mesures de gestion des risques
STOT-SE :	Specific Target Organ Toxicity - Single Exposure; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.
UN :	United Nations - Nations Unies
vPvB :	very Persistent and very Bioaccumulable - très persistant et très bioaccumulable

**Texte complet des Phrases-H et P citées dans les sections 2 et 3**

**Mentions de danger**

H280 Contient un gaz sous pression, peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Conseils de prudence**

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

**Information supplémentaire**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs  
Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide